

Information aux clients selon l'art. 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)

Intermédiaire: nom, prénom
Employeur
adresse de l'employeur

Sur mandat d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen («Allianz Suisse»), j'exerce une activité d'**intermédiaire d'assurance lié(e)** pour les

- produits d'assurance véhicules à moteur d'Allianz Suisse

Pour toute information sur ma formation d'intermédiaire d'assurance, veuillez envoyer un e-mail à Allianz Suisse (ausbildungsanfrage@allianz-suisse.ch).

L'offre du groupe Allianz Suisse comprend

- les **assurances casco et responsabilité civile véhicules à moteur d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA**, Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen;
- les **prestations d'assistance d'AWP P&C S.A.** Saint Ouen (Paris), succursale de Wallisellen, Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen.

Les entreprises d'assurance sont responsables, dans le cadre des dispositions légales, des conseils qu'elles fournissent lors de la conclusion de leurs contrats d'assurance. Si vous souhaitez faire valoir des prétentions pour négligence, faute ou renseignements erronés lors de l'entretien de conseil, vous pouvez les adresser à l'entreprise d'assurance dont le produit est concerné.

Remarque relative à la protection des données

Si vous vous intéressez à un produit d'Allianz Suisse et que vous acceptez que vos données personnelles soient transmises à Allianz Suisse, ces données seront traitées. Ce traitement vise en premier lieu à la fourniture du service requis, mais également à la garantie de la qualité, au développement des produits et à l'entretien des relations. Chaque proposition d'assurance contient par ailleurs un modèle de consentement à la transmission des données (à signer en cas d'acceptation), sachant que ce consentement ne porte pas sur la collecte de données personnelles particulièrement sensibles. Si de telles données doivent également être collectées dans le cadre de la conclusion d'un contrat, Allianz Suisse vous demandera une autorisation au préalable.

Allianz Suisse respecte strictement la législation en vigueur en matière de protection des données. Pour obtenir des informations détaillées sur le traitement de vos données par les entreprises d'assurance, veuillez consulter leurs déclarations de protection des données.

Allianz Suisse: vous trouverez l'intégralité de la déclaration de confidentialité d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA et d'Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA sur <https://www.allianz.ch/fr/informations/protection-des-donnees.html>

ou ici:



AWP: vous trouverez l'intégralité de la déclaration de confidentialité d'AWP P&C S.A. (Suisse) sur https://www.allianz-partners.com/de_CH/data-protection.html

ou ici:

